

## Braccio, Nadia

---

**De:** jfh.jeanfrancoish@gmail.com de la part de Jeff [cmoi\_Jeff@yahoo.fr]  
**Envoyé:** 19 février 2014 02:26  
**À:** Greffe  
**Cc:** flatreille@uniondesconsommateurs.ca; richard.daniel@hydro.qc.ca; Jean, Diane; refusonscompteurs@gmail.com; info@cqlpe.ca; 533998 CORPIQ; Saint-Hubert Refuse; ministre@mrnf.gouv.qc.ca; comte.vachon@mrn.gouv.qc.ca  
**Objet:** À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Madame Louise Pelletier

Régie de l'énergie

Je fais partie d'une majorité silencieuse, et comme beaucoup d'autres, je suis contre la pose des compteurs dit "intelligents". Principe de précaution oblige !

La devise du Québec est : je me souviens ! On dirait bien qu'on a bien vite oublié la peinture au plomb, l'amiante, etc.... Mais souvenez vous qui a payé tout cela ? La collectivité, le gouvernement, les gens qui en sont morts (dans la souffrance bien souvent)

Je suis très préoccupé par la façon dont ce dossier est géré par Hydro-Québec. Il semble qu'Hydro-Québec minimise l'opposition grandissante des citoyens et ne comptabilise pas, dans ses rapports de suivi à la Régie de l'énergie, les avis de non-consentement et les mises en demeure reçues. En effet, Hydro-Québec ne comptabilise que 15 plaintes, pour toute l'année 2013, dans la catégorie « Préoccupations/refus » (définie comme « les cas où le client refuse, par le biais d'une plainte, l'installation d'un compteur de nouvelle génération ou fait valoir ses préoccupations à l'égard du projet »). D'après une demande d'accès à l'information ce serait plus de 2000 avis de non-consentement qui auraient reçus à ce jour.

Je suis aussi préoccupé par l'impact de ces nouveaux compteurs sur la santé. Ces compteurs émettent et reçoivent des ondes en moyenne toutes les 20 secondes, 24 heures sur 24. En plus, des routeurs et des antennes-relais seront installés partout au Québec, ajoutant à l'accumulation des ondes électromagnétiques. La littérature mentionne que les ondes pulsées émises par les compteurs « intelligents » ne se comparent pas aux ondes non pulsées émises par les autres appareils disponibles sur le marché (téléphones portables, etc.) : elles seraient bien plus puissantes quoi qu'en disent Hydro-Québec.

Je ne veux pas me prévaloir de l'option retrait non plus. Dans notre immeuble nous n'aurions que deux compteurs sur sept de changés puisque cette option ne peut

être demandée que par le titulaire de l'abonnement à Hydro-Québec. Et vu la distance entre les maisons unifamiliales le problème reste le même. L'ironie dans tout cela c'est qu'Hydro-Québec rend responsables les propriétaires de cet abonnement si le locataire ne paie pas ses factures.

Un dernier point m'interpelle, il concerne les risques d'incendie liés à ces nouveaux compteurs. Partout où ils ont été installés, l'on observe une augmentation du nombre d'incendies déclenchés par l'explosion de ces compteurs. C'est survenu récemment à St-Léonard. Hydro-Québec nie toute responsabilité, car l'admettre serait leurs erreurs. Les personnes qui installent ce compteurs n'ont même pas de carte de compétences. Après quelques recherches il apparait que l'incendie à St-Léonard n'est pas un événement isolé et que les autorités sont préoccupées ailleurs dans le monde. Il semblerait que les compagnies d'assurance s'en couvrent pas ce risque puisque ils ne sont pas effectués par un maître-électricien, comme la loi l'exige.

Je joins donc ma voix à toutes les associations qui refusent et **je vous demander de bien vouloir agir dans le sens de la préoccupation citoyenne grandissante à ce sujet, à savoir prendre les mesures nécessaires pour faire machine arrière tant qu'il en est encore temps.**

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ce courriel,

**Jean-François Henry**

**Saint-Hubert, Québec**

Copie:

France Latreille, directrice, Union des consommateurs  
[flatreille@uniondesconsommateurs.ca](mailto:flatreille@uniondesconsommateurs.ca)

Daniel Richard, président, Hydro-Québec Distribution  
[richard.daniel@hydro.qc.ca](mailto:richard.daniel@hydro.qc.ca)

Diane Jean, présidente, Régie de l'énergie

[diane.jean@regie-energie.qc.ca](mailto:diane.jean@regie-energie.qc.ca)

Députés, Assemblée nationale

Groupe Refusons les compteurs  
[refusonscompteurs@gmail.com](mailto:refusonscompteurs@gmail.com)

Jean Hudon, Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique  
[info@cqlpe.ca](mailto:info@cqlpe.ca)

Corporation des propriétaires immobiliers du Québec  
[corpiq@corpiq.com](mailto:corpiq@corpiq.com)